Document strictement personnel, concernant l'imposition de M. Fablenne PALGE, ne pouvant se substituer à l'avis adressé par votre perception SUITE DE VOTRE AVIS PLAFOND POUR LES COTISATIONS VERSEES EN 2008 25 920 13 202	AVIS D'IMPÔT SUR LE REVENU				2007
	Premis 2008 Document strictement de M. Fabienne PALGE à l'avis adressé par vot	, ne pouvant se substituer	tion		
		SS EN 2008	25 920	13 202	PAGE 2/2